

# «Je ne laisserai pas l'aéroport en stabulation libre»



**François Longchamp.** «J'étais présent en tant que médiateur, mais ce sont les partenaires sociaux qui ont négocié.» (STEEVE IUNCKER-GOMEZ)

## INTERVIEW

**COINTRIN** François Longchamp justifie son rôle dans le conflit de Cointrin.

MARC BRETTON

La semaine passée, après dix jours de conflit, les grévistes de Swissport ont repris le travail. Une épine tirée du pied du conseiller d'Etat radical François Longchamp, chef du Département de la solidarité et de l'emploi, également président de l'Aéroport International de Genève (AIG).

**François Longchamp, votre rôle dans ce conflit social n'est pas clair. A quel titre êtes-vous inter-**

**venu? Celui de président de l'AIG ou de conseiller d'Etat?**

En tant que conseiller d'Etat, comme je l'ai fait en 2007, lors-

que le secteur principal du bâtiment était paralysé par une grève majeure. Chez Swissport, une convention collective avait été signée mais était contestée par une partie des employés. Les parties étaient dans une impasse. Il fallait intervenir – ni plus tôt ni plus tard. J'ai convo-

qué une réunion pour rencontrer les uns et les autres. C'est alors qu'ils m'ont demandé d'être médiateur.

**Peut-on être neutre et présider l'AIG, le département de tutelle et la chambre chargée de concilier les conflits?**

Le résultat semble le démontrer, non? J'étais présent en tant que médiateur, mais ce sont les partenaires sociaux qui ont négocié. Quant à la Chambre des relations collectives de travail,

saisie en décembre, elle n'est rattachée qu'administrativement à mon département, comme la justice à celui de Madame Rochat. Je n'y exerce pas d'influence.

**Et à l'AIG, n'y avez-vous pas d'influence non plus?**

Le conflit ne concernait pas l'AIG et son personnel, mais le syndicat SSP et Swissport. A l'inverse, présider l'AIG m'a surtout aidé à comprendre ce que les uns et les autres voulaient.

**Que répondez-vous à ceux qui vous reprochent de vous accrocher à la présidence de l'AIG par gloriole personnelle?**

J'ai déposé un projet de réforme du conseil d'administration en 2007, qui prévoyait la réduction du nombre d'administrateurs et mon retrait de la présidence. Le Grand Conseil l'a

gelé après avoir achevé les travaux en commission. Il est libre de le voter en urgence!

**Vous n'avez pas besoin d'une loi pour vous retirer.**

Vous voulez qu'on se retrouve avec les problèmes vus aux SIG? La chienlit? L'Etat est propriétaire de l'AIG. Il en a la responsabilité et la haute surveillance. Alors oui, je quitterai la présidence de l'AIG, comme je l'ai fait pour Palexpo. Mais pas sans que la loi soumette Cointrin à un mandat de prestations précis. Et pas avec un conseil d'administration pléthorique où siègent des élus d'autres cantons, d'autres pays même! Je veux bien me décharger de responsabilités. Mais pas m'en défaire. Je ne laisserai pas l'AIG en stabulation libre, sans pilotage politique.

**L'AIG est vulnérable face à des mouvements sociaux partis d'entreprises privées. Pourquoi**

**l'aéroport ne reprend-il pas leurs tâches?**

A part la sécurité, la lutte contre le feu et l'administration, tout est effectué par des entreprises privées. Les aéroports fonctionnent ainsi et cela a toujours été le cas à Cointrin depuis des décennies. De plus, la législation européenne interdit aux aéroports de constituer des monopoles pour certains services, comme par exemple l'assistance au sol. Mais l'AIG ne tire aucun profit de cette concurrence, car il ne prélève rien sur le bénéfice de ces sociétés.

**Justement, le SSP accuse l'AIG de favoriser le dumping...**

Ce n'est pas parce qu'une contre-vérité est dite avec un méga-

phone qu'elle en devient plus vraie.

Croyez-moi, la convention collective qui avait été conclue n'était pas la plus basse du canton. Et la dernière fois que ce syndicat a dénoncé un dumping à l'aéroport, on a découvert que l'entreprise accusée payait mieux que ses concurrentes.

**Le MCG veut conditionner l'octroi de concession à des entreprises travaillant sur le site de Cointrin à l'existence d'une convention. Une bonne idée?**

On enfonce des portes ouvertes. Aujourd'hui, les concessions sont liées aux CCT ou au respect des usages. Ce qui revient au même. Sous conditions, on peut aussi étendre une CCT. Mais la loi interdit de forcer une entreprise à adhérer à une CCT. Et la grève a touché une entreprise qui en avait une!

# Conflits annoncés?

«Suite au récent conflit, des arrangements ont été trouvés, mais les causes des problèmes n'ont pas changé.» Pour l'avenir, Yves Mugny, le secrétaire syndical du SSP, n'est pas encourageant: «Le 12 décembre, nous avons déposé une pétition avec 1151 signatures. Elle expliquait que les dispositions légales n'étaient pas respectées par certaines entreprises, y compris l'AIG lui-même. Des entreprises conventionnées cohabitent avec d'autres qui ne le sont pas. Nous souhaitons améliorer les conventions et y soumettre les entreprises qui n'en ont pas.

Le personnel auxiliaire, souvent payé à l'heure, devrait aussi être soumis à des CCT. Nous avons proposé d'en établir par secteur, avec une plate-forme pour en vérifier l'application. Mais les entreprises nous disent que l'AIG ne veut pas de cette solution, qu'il fait pression sur les prix au moment du renouvellement des concessions qu'il octroie. Vu les problèmes constatés, nous pensons que plusieurs secteurs pourraient bouger. La grève a eu lieu dans un seul, mais d'autres pourraient bouger cette année.» (mbn)



**Les employés de Swissport en grève.** Selon Yves Mugny, secrétaire syndical du SSP, estime que l'avenir n'est pas encourageant. (STEVE IUNCKER-GOMEZ)